

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 8 mai 2017 à vingt heures au centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présents madame les conseillères Nicole Sainte-Marie et Joane Gibeau, messieurs les conseillers, Michel Hamelin, Sylvain Mallette, Mario Parent et Marc-Antoine Thibault sous la présidence de madame la mairesse Francine Daigle.

Est présent monsieur Michel Morneau, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse Francine Daigle constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures quarante-huit minutes.

2. Adoption de l'ordre du jour

17-05-124

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'adopter l'ordre du jour suivant avec le point varia ouvert et l'ajout du point en italique:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal - séance ordinaire du 10 avril 2017
 - 3.1 Suivi du dernier conseil
4. Dépôt des états financiers 2016 – invité madame Anouk Germain
5. Première période de questions du public
- ORIENTATION ET DE DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL**
6. Comité église
 - .1 Fondation Rues Principales – mandat d'animation (R)
 - .2 demande au Fonds de développement des territoires FDTR – animation (R)
7. Enseigne numérique (R)
 - .1 Octroi du contrat
 - .2 Desserte électrique
 - .3 Fondation
8. Coupe de gazon des terrains municipaux - octroi du contrat (R)
9. Ressources humaines (R)
 - .1 Certification ROMAEU – lenteur du processus de formation et d'accréditation (R)
 - .2 Engagement d'un étudiant – voirie
10. La Boucle - défi Pierre Lavoie (R)
 - .1 Approbation du nouveau tracé
 - .2 Subvention aux loisirs – organisation
 - .3 Pompiers
11. Responsable de la bibliothèque (R)
12. CSVT – Appui –
 - .1 Mécanique agricole (R)
 - .2 Opération d'équipements de production
13. Déplacement actif – demande de subvention (R)
- APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL**
14. Adoption des dépenses – avril 2017 (R)
15. Rapport financier mensuel au 31 mars 2017 - dépôt
16. Demande d'appui financier (R)
 - .1- Grand défi Pierre Lavoie 2017 – Stéphane Billette, député
 - .2- Fête nationale 2017 – comité des Loisirs
 - .3- Méritas – école Sainte-Martine
 - .4- Gala agricultrice 2017
 - .5- *Croix-Rouge – inondations au Québec*
17. Achat(s) et services
 - .1 Francine Beaudet – fleurs et aménagements paysagers
18. Mon dossier (anciennement Clic Revenu) – gestion des procurations/comptes utilisateurs (R)
19. Utilisation des chemins municipaux
 - .1 Comité des loisirs - randonnée à vélo (R)
 - .2 CIBC tour Charles-Bruneau (R)
 - .3 Course des perséides- CSVT (R)
20. Système automatisé d'envoi de message en mesures d'urgence – étude (R)
21. Médaille de reconnaissance du travail des pompiers (R)
- DOSSIERS D'INFORMATION**
22. Taxibus – statistiques 2017
23. Rapport des représentants des comités
 - .1 Culture

- .2 Bibliothèque
- .3 Embellissement
- .4 Environnement
- .5 Loisirs
- .6 Vie communautaire et sociale
- .7 Voirie
- .8 OMH
- .9 Sécurité civile
- .10 Sécurité incendie
- 24. Correspondance au conseil
- 25. Dépôt des rapports internes
 - .1 Statistiques des permis et des certificats – mois d’avril 2017
- 26. Varia
- 27. Deuxième période de questions du public
- 28. Levée de l’assemblée

ADOPTÉ

3. Procès-verbal - séance ordinaire du 10 avril 2017

17-05-125

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l’unanimité des membres du Conseil

D’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril 2017 tel que déposé.

ADOPTÉ

3.1. Suivi du dernier conseil

Il n’y a pas de suivi à faire du dernier conseil.

4. Dépôt des états financiers 2016 – invité madame Anouk Germain

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport financier 2016 et les rapports de l’auditeur indépendant l’accompagnant. Mme Anouk Germain, de la firme Chiasson, Gauvreau, comptables agréés, fait une présentation des principaux éléments du rapport financier 2016. L’exercice 2016 se solde par un excédent de 122 076 \$. L’excédent accumulé non affecté s’élève à 259 682 \$.

5. Première période de questions du public

Un citoyen demande l’état d’avancement de sa plainte concernant la présence d’un amoncellement de feuilles chez un voisin. Monsieur le directeur général Michel Morneau indique que la municipalité ne possède pas de normes régissant ce type de situation au niveau des incendies tout comme au niveau des nuisances. Le propriétaire sera rencontré afin de voir comment régler l’état de la situation.

ORIENTATION ET DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

6. Comité église

6.1 Fondation Rues Principales – mandat d’animation

CONSIDÉRANT QUE les rencontres du comité église demandent une attention particulière afin de diriger et animer les groupes de discussion;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-126

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'octroyer un mandat à Fondation Rues Principales afin d'animer les discussions au comité église.

ADOPTÉ

6.2 Demande au Fonds de développement des territoires FDTR – animation

CONSIDÉRANT QUE le mandat d'animation à Fondation Rues Principales est admissible à une subvention au Fonds de développement des territoires FDTR;

CONSIDÉRANT QUE des sommes sont disponibles pour la municipalité de Saint-Urbain-Premier à la MRC de Beauharnois-Salaberry qui gère ce fonds;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-127

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

De déposer une demande au Fonds de développement des territoires FDTR de la MRC de Beauharnois-Salaberry pour le mandat d'animation à Fondation Rues Principales du comité église.

Que monsieur Michel Morneau directeur général puisse signer cette demande de subvention.

ADOPTÉ

7. Enseigne numérique

7.1 Octroi du contrat

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier entend installer une enseigne numérique au coin de la rue Principale et de la montée de la rivière des Fèves;

CONSIDÉRANT QUE ceci fait partie des améliorations municipales comme l'indique la résolution numéro 17-03-57;

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres sur invitation a eu lieu et que l'ouverture des soumissions fut effectuée le 1^{er} mai 2017;

CONSIDÉRANT QU' un seul des 3 soumissionnaires a déposé une offre;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du directeur général monsieur Michel Morneau en lien avec la conformité de l'offre et des exigences du devis;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-128

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'octroyer un mandat à Nummax au montant de 24 940.38\$ taxes comprises seul soumissionnaire conforme pour la construction **et l'installation** d'une

enseigne numérique simple face conformément à l'ensemble des composantes du cahier des spécifications numéro ae20170410.

Que le devis fasse office de contrat.

ADOPTÉ

7.2 Desserte électrique

CONSIDÉRANT QU' un branchement est requis entre la desserte électrique d'Hydro-Québec et l'enseigne numérique;

CONSIDÉRANT QUE deux entrepreneurs ont déposé des offres, soit Bruno Landry électrique et Laurent Sorel électrique;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-129

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'octroyer un contrat de branchement **de** desserte électrique **pour** l'enseigne numérique à Bruno Landry électrique au montant de 1 600\$ plus les taxes applicables, option avec poteau, plus bas soumissionnaire le tout selon l'offre BLE38-17.

ADOPTÉ

7.3 Fondation

CONSIDÉRANT QUE l'enseigne numérique reposera sur une fondation permanente en béton à l'abri du gel ;

CONSIDÉRANT QUE la conception de cette base de béton sera fournie par le fournisseur de l'enseigne;

CONSIDÉRANT QUE la fourniture de cet élément doit être préparée par la municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-130

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser, monsieur le directeur général Michel Morneau, à octroyer des contrats à des fournisseurs afin de mener à bien la construction d'une fondation en béton pour l'enseigne numérique et ceci conformément aux plans ainsi qu'aux pouvoirs d'autorisation des dépenses.

ADOPTÉ

8. Coupe de gazon des terrains municipaux - octroi du contrat

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Urbain-Premier désire faire exécuter la coupe de gazon de ses terrains pour la saison estivale 2017;

CONSIDÉRANT QU' une demande de prix sur invitation a été préparée et l'ouverture des soumissions a eu lieu le 8 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE sur 5 soumissionnaires, la municipalité a reçu 3 offres des entrepreneurs 9176-8093 Qc inc., Paysagement P.M. 2014 inc. et Excavation Sébastien;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-131

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Parent

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'octroyer un contrat de coupe de gazon des terrains municipaux à 9176-8093 Qc inc. au montant de 10 784.66\$ avec les taxes applicables, plus bas des soumissionnaires conformes.

Que le devis fasse office de contrat.

ADOPTÉ

9 Ressources humaines

9.1 Certification ROMAEU – lenteur du processus de formation et d'accréditation

CONSIDÉRANT QUE l'objectif premier de la municipalité de Saint-Urbain-Premier est de répondre aux obligations en vigueur du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

CONSIDÉRANT l'importance de former l'employé en assainissement des eaux afin d'offrir un service hors pair dans ce domaine;

CONSIDÉRANT les démarches entreprises depuis minimalement le mois de novembre 2015 afin d'inscrire l'employé visé au programme requis de formation;

CONSIDÉRANT QUE ce programme de formation n'est toujours pas débuté et qu'il est impossible pour l'instant d'obtenir une date de commencement;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-132

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

De signifier l'insatisfaction de la municipalité de Saint-Urbain-Premier au Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur MEES, au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, au Collège Shawinigan ainsi qu'au député provincial de la circonscription de Huntingdon monsieur Stéphane Billette et au ministre du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport monsieur Sébastien Proulx dans le dossier de la formation des opérateurs des stations d'épuration des eaux usées, certification ROMAEU.

De dénoncer la lenteur des actions entreprises dans le cadre de la certification ROMAEU afin de mettre un programme de formation adéquat au détriment des attentes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

D'informer les municipalités de la province de Québec de cette situation.

ADOPTÉ

9.2 Engagement d'un étudiant – voirie

17-05-133

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser, monsieur le directeur général Michel Morneau, à engager un étudiant au service des travaux publics selon les conditions de la subvention d'Emploi d'Été Canada.

ADOPTÉ

10 La Boucle - défi Pierre Lavoie

10.1 Approbation du nouveau tracé

CONSIDÉRANT QUE le tracé initial a été modifié au courant de l'année 2017 par l'organisation de la Boucle;

CONSIDÉRANT QUE le parcours diffère considérablement du tracé initial impactant maintenant le chemin Grande-Ligne;

CONSIDÉRANT QUE ceci limite les déplacements des usagers de la route une bonne partie de la journée du 2 juillet 2017;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-134

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'approuver le nouveau tracé de la Boucle;

D'exiger le passage des véhicules des résidents sous escorte sur la montée de la Grande-Ligne, route désignée comme raccourci aux cyclistes, tel que présenté au plan modifié du 1^{er} mai 2017;

Que l'évènement la Boucle doit fournir, à sa charge, des toilettes portatives servant principalement aux cyclistes en attente d'utilisation du raccourci au coin des routes numérotées 205 et 207;

D'exiger 8 pompiers pour un service de 4 heures minimums, ou plus selon l'entrave occasionnée du territoire, en caserne afin d'assurer une desserte respectueuse des obligations municipales en incendie au schéma de couverture de risques en incendie.

Que cette charge de garde des pompiers soit assurée par l'évènement la Boucle en lien avec l'enclavement de notre territoire et de la situation limitative en entraide multicaserne.

ADOPTÉ

10.2 Subvention aux loisirs – organisation

CONSIDÉRANT la présence de l'évènement la Boucle sur le territoire de la municipalité de Saint-Urbain-Premier le 2 juillet prochain;

CONSIDÉRANT QUE le comité des Loisirs est l'organisateur officiel des activités municipales en relation avec cet évènement;

CONSIDÉRANT QU' une planification préliminaire a été déposée aux élus;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-135

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'offrir une subvention de 700\$ dédiée à l'organisation de l'évènement au comité des Loisirs de Saint-Urbain-Premier.

ADOPTÉ

10.3 Pompiers

CONSIDÉRANT la présence de l'évènement la Boucle sur le territoire de la municipalité de Saint-Urbain-Premier le 2 juillet prochain;

CONSIDÉRANT QUE l'évènement perturbera l'accessibilité à notre territoire tout comme sa sortie;

CONSIDÉRANT QU' il est du devoir de la municipalité de Saint-Urbain-Premier d'assurer une couverture en incendie et de répondre aux demandes d'entraide des municipalités voisines;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-136

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser la présence de 8 pompiers pour un minimum de 4 heures en caserne le 2 juillet prochain dès 9h30.

Que la Boucle assume les frais s'y rattachant.

ADOPTÉ

11. Responsable de la bibliothèque

17-05-137

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

De nommer madame Maria Vieira responsable de la bibliothèque Armand-Miller.

ADOPTÉ

12. CSVT – Appui - Mécanique agricole

12.1 Mécanique agricole

CONSIDÉRANT le besoin des industries de la région d'avoir des mécaniciens d'équipements agricoles compétents et formés à la fine pointe des dernières technologies;

CONSIDÉRANT que l'activité agricole est au cœur de l'activité économique régionale;

CONSIDÉRANT que le territoire desservi par le centre de formation professionnelle est principalement agricole;

CONSIDÉRANT que le Programme de mécanique agricole (ouvriers agricoles) se retrouve parmi les programmes visés dont l'offre est jugée insuffisante en Montérégie;

CONSIDÉRANT les contributions et les investissements apportés depuis janvier 2015 au point de service Saint-Joseph à Saint-Chrysostome afin d'y construire un nouvel atelier, faire l'acquisition de certaines machineries et réaménager certains locaux utilisés;

CONSIDÉRANT la contribution des entreprises de la région qui fait preuve des besoins de main-d'œuvre et de la mobilisation du milieu;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-138

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Parent

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

Que la Municipalité de Saint-Urbain-Premier appuie la demande de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour offrir le Programme d'études professionnelles en Mécanique agricole au point de service Saint-Joseph à Saint-Chrysostome, afin de répondre aux besoins de la région.

ADOPTÉ

12.2 Opération d'équipements de production

CONSIDÉRANT le besoin des industries de la région d'avoir des opérateurs d'équipements de production compétents et formés à la fine pointe des dernières technologies;

CONSIDÉRANT que le Programme d'Opération d'équipements de production se retrouve parmi les programmes visés dont l'offre est jugée insuffisante en Montérégie;

CONSIDÉRANT que le programme d'opération d'équipements de production répond à plusieurs secteurs d'activités spécifiques tels que chimique, plastique, agroalimentaire et métallurgie;

CONSIDÉRANT que ces différents secteurs d'activités sont actifs et en expansions dans les MRC du Haut-Saint-Laurent et de Beauharnois-Salaberry;

CONSIDÉRANT que ces différents secteurs d'activités s'inscrivent dans les axes de développement identifiés par le Centre local de développement lors de la planification stratégique du développement de la MRC de Beauharnois-Salaberry;

CONSIDÉRANT la proximité du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac permettant d'offrir un modèle travail-études pour bonifier la formation et assurer une relève qualifiée en Montérégie-Ouest;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-139

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Parent

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

Que la Municipalité de Saint-Urbain-Premier appuie la demande de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands pour obtenir l'autorisation du MEES afin d'offrir le Programme en Opération d'équipements de production afin de répondre aux besoins de la région.

ADOPTÉ

13. Déplacement actif – demande de subvention

CONSIDÉRANT le nouveau programme pour favoriser les déplacements actifs;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise les secteurs urbanisés dans le périmètre urbain;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'aménagement villageois cadre totalement avec ce programme;

CONSIDÉRANT le document de Nature-Action à la demande de l'École St-Urbain appuyant et proposant des aménagements dans le domaine des déplacements actifs;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-140

Il est proposé par madame la conseillère Joane Gibeau

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Morneau, à déposer une demande de subvention au programme pour favoriser les déplacements actifs pour la phase 2 du plan **global** d'aménagement du noyau villageois.

Que ce dernier puisse signer les documents appropriés au dépôt d'une telle demande.

Que la municipalité assume les dépenses reliées au projet.

ADOPTÉ

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL

14. Adoption des dépenses –avril 2017

17-05-141

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Parent

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

Que la liste des comptes à payer pour la période du 11 avril 2017 au 10 mai 2017 inclusivement, totalisant un montant de 137 172.67\$ est adoptée et peut être payée. La liste de ces dépenses est incluse dans un registre prévu à cette fin. Elle sert également de registre des dépenses au sens du règlement numéro 267-09 déléguant au directeur général certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats et du règlement numéro 246-07 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

ADOPTÉ

15. Rapport financier mensuel au 31 mars 2017 - dépôt

Le rapport financier mensuel du mois de mars 2017 du directeur général est déposé.

16. Demande d'appui financier

17-05-142

Il est proposé par madame la conseillère Joane Gibeau

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'offrir un appui financier à

16.1 – Grand défi Pierre Lavoie 2017 –
Stéphane Billette, député

150 \$

ADOPTÉ

- 17-05-143 Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil
D'offrir un appui financier à
16.2 – Fête nationale 2017 – comité des Loisirs 200 \$
ADOPTÉ
- 17-05-144 Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil
D'offrir un appui financier à
16.3 – Méritas – école Sainte-Martine 100 \$
ADOPTÉ
- 17-05-145 Il est proposé par madame la conseillère Joane Gibeau
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil
D'offrir un appui financier à
16.4 – Gala agricultrice 2017 200 \$
ADOPTÉ
- 17-05-146 Il est proposé par madame la conseillère Joane Gibeau
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil
D'offrir un appui financier à
16.5 – *Croix rouge* 2 000 \$
Inondation au Québec
ADOPTÉ

17. Achat(s) et services

17.1 Francine Beudet – fleurs et aménagements paysagers

CONSIDÉRANT les aménagements paysagers et les plates-bandes municipales sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT les besoins du comité d'Embellissement pour l'année 2017;

EN CONSÉQUENCE,

- 17-05-147 Il est proposé par madame la conseillère Joane Gibeau
Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil
D'engager madame Francine Beudet pour l'entretien des parterres municipaux ainsi que celui de l'église pour l'année 2017 au taux de 38\$ l'heure pour une personne et 22\$ de l'heure pour une personne supplémentaire.
ADOPTÉ

18. Mon dossier (anciennement Clic Revenu) – gestion des procurations/comptes utilisateurs

18.1 Mon dossier (Clic Revenu) – Michel Morneau

CONSIDÉRANT QUE Revenu Québec apporte des modifications à la gestion de son programme «Clic revenu» devenant par le fait même «Mon dossier»;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des procurations et des comptes utilisateurs nécessite de nouvelles autorisations du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-148

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

Que monsieur Michel Morneau, directeur général de la municipalité de Saint-Urbain-Premier, soit autorisé à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

ADOPTÉ

18.2 Mon dossier (Clic Revenu) – Julie Roy

CONSIDÉRANT QUE Revenu Québec apporte des modifications à la gestion de son programme «Clic revenu» devenant par le fait même «Mon dossier»;

CONSIDÉRANT QUE la gestion des procurations et des comptes utilisateurs nécessite de nouvelles autorisations du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-149

Il est proposé par madame la conseillère Nicole Sainte-Marie

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

Que Julie Roy,
adjointe administrative comptabilité de la municipalité de
Saint-Urbain-Premier
Trois dernier chiffre du numéro d'ass. social :364

Madame Julie Roy soit autorisé à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

ADOPTÉ

19. Utilisation des chemins municipaux

19.1 Comité des loisirs - randonnée à vélo

CONSIDÉRANT QUE les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste comprendront une randonnée familiale en vélo le 24 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE cet activité requiert l'utilisation des chemins municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-150

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser le comité des Loisirs de Saint-Urbain-Premier à utiliser les chemins et routes de la municipalité pour mener à bien l'activité de randonnée à vélo du 24 juin 2017.

Que les pompiers puissent escorter le groupe de cyclistes lors de l'évènement.

ADOPTÉ

19.2 CIBC tour Charles-Bruneau

CONSIDÉRANT QUE la fédération québécoise des sports cyclistes demande à la municipalité de Saint-Urbain-Premier l'autorisation de passage le 7 juillet 2017 sur les routes et chemins de notre territoire dans le cadre du tour CIBC Charles-Bruneau;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-151

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser la fédération québécoise des sports cyclistes dans le cadre du tour CIBC Charles-Bruneau à utiliser les chemins et routes de la municipalité le 7 juillet 2017, le tout selon la correspondance du 2 mai 2017.

Que la totalité de l'organisation de l'évènement est à la charge de l'organisateur.

ADOPTÉ

19.3 Course des perséides- CSVT

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands demande à la municipalité de Saint-Urbain-Premier l'autorisation de passage le 27 mai 2017 sur les routes et chemins de notre territoire dans le cadre de la course des Perséides;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-152

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-Antoine Thibault

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

D'autoriser l'école St-Urbain et la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, dans le cadre de la course des Perséides, à utiliser les chemins et routes de la municipalité le 27 mai 2017.

Que les pompiers puissent escorter le groupe de coureurs lors de l'évènement.

ADOPTÉ

20. Système automatisé d'envoi de message en mesures d'urgence – étude

CONSIDÉRANT le projet de règlement concernant la Loi sur la sécurité civile (chapitre S-2.3) publié dans la Gazette officielle du Québec le 12 avril 2017, 149^e année. Numéro 15;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra en tout temps être en mesure de lancer l'alerte et de mobiliser les personnes désignées par la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité devra également être capable de diffuser un message d'alerte en plus de lancer l'alerte à la population;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités rurales de la MRC de Beauharnois-Salaberry se sont réunies le 11 avril 2017 afin de réfléchir aux nouvelles obligations à venir;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs produits informatiques sont disponibles afin de répondre aux exigences;

CONSIDÉRANT QU' il est complexe de comparer les différents produits sur le marché;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-153

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Parent

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

De signifier à la MRC de Beauharnois-Salaberry l'intérêt de la municipalité de Saint-Urbain-Premier à faire partie de l'étude d'analyse des produits spécialisés de systèmes automatisés d'envoi de messages de masse, document préparé par madame Josée Boudreault de la firme priorité straTJ.

ADOPTÉ

21. Médaille de reconnaissance du travail des pompiers

CONSIDÉRANT QUE monsieur Philippe Thibault, directeur du service de sécurité des incendies de la municipalité de Saint-Urbain-Premier possède plus de 25 ans de service;

EN CONSÉQUENCE,

17-05-154

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu à l'unanimité des membres du Conseil

De demander au gouvernement fédéral l'obtention de la Médaille des pompiers pour services distingués du gouverneur général du Canada pour monsieur le directeur du service de sécurité des incendies Philippe Thibault.

ADOPTÉ

DOSSIERS D'INFORMATION

22. Taxibus – statistiques 2017

Madame la mairesse Francine Daigle fait part des statistiques du Taxibus pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 20 avril 2017.

23. Rapport des représentants des comités

23.1 Culture

Madame la conseillère Nicole Sainte-Marie fait un rapport des activités.

23.2 Bibliothèque

Madame la conseillère Nicole Sainte-Marie fait un rapport des activités.

23.3 Embellissement

Il n'y a pas de rapport des activités.

23.4 Environnement

Madame la conseillère Joane Gibeau fait un rapport des activités.

23.5 Loisirs

Monsieur le conseiller Michel Hamelin fait un rapport des activités.

23.6 Vie communautaire et sociale

Il n'y a pas de rapport des activités pour cette période.

23.7 Voirie

Monsieur le conseiller Michel Hamelin fait un rapport des activités.

23.8 OMH

Il n'y a pas de rapport des activités pour cette période.

23.9 Sécurité civile

Monsieur le conseiller Mario Parent fait un rapport des activités à venir.

23.10 Sécurité incendie

Monsieur le conseiller Sylvain Mallette fait un rapport des activités.

24. Correspondance au conseil

La liste de la correspondance est déposée.

25. Dépôt des rapports internes

25.1 Statistiques des permis et des certificats – mois d'avril 2017

Le rapport statistique du mois d'avril 2017 est déposé aux élus.

26. Varia

Aucun varia.

27. Deuxième période de questions du public

Un citoyen demande d'effectuer des travaux sur les ponceaux de chemins. Il évalue plus important ce type d'intervention que l'entretien des fossés. Monsieur le directeur général Michel Morneau indique que l'état des fossés est tenu en compte à l'intérieur de l'évaluation de l'entretien de la route. Par contre, un inventaire des fossés municipaux est maintenant effectué et sera bonifié par les études au plan d'intervention en infrastructures routières locales PIIRL.

28. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 22h24.

Francine Daigle, mairesse

Michel Morneau, directeur général